



JOURNÉE
MONDIALE CONTRE
**LA PEINE DE
MORT**

Témoigner pour la vie

BROCHURE



**WORLD
COALITION**
AGAINST THE DEATH PENALTY
www.worldcoalition.org

10
OCTOBRE
2026/2027

10 OCT.

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

Chaque **10 octobre**, la Coalition mondiale contre la peine de mort et les acteurs abolitionnistes du monde entier célèbrent la **Journée mondiale contre la peine de mort**, en mettant en avant les progrès réalisés dans la campagne mondiale pour l'abolition de la peine capitale. En 2026 et 2027, cette Journée mettra en lumière les **vies humaines affectées par la peine de mort** et mettra en lumière leurs histoires.

L'objectif principal de cette Journée mondiale est de **sensibiliser le public** au fait que la peine de mort touche des êtres humains et des communautés entières dont les voix doivent être entendues.

Pour ce faire, la Coalition mondiale et ses organisations membres ont défini des objectifs spécifiques :

1. **Soutenir les actions abolitionnistes** en partageant des outils essentiels pour le plaidoyer et la mobilisation.
2. **Partager les témoignages** de personnes condamnées à mort, des familles des victimes, des agents des forces de l'ordre et d'autres personnes touchées par la peine capitale.
3. **Collaborer avec les organisations de la société civile** qui amplifient les voix des personnes concernées.



Derrière la peine de mort, des histoires vécues

Le discours public s'appuie souvent sur des récits qui créent une distance, présentant les personnes condamnée.e.s à mort comme irrécupérables ou inhumaines, ce qui rend la peine de mort plus acceptable socialement. Cette campagne remet en cause ce cadre de référence en affirmant une vérité simple mais essentielle : **la peine de mort est infligée à des personnes, et non à des abstractions.**

Rappeler l'humanité des personnes condamnées à mort ne revient pas à nier le préjudice causé par les crimes et délits violentes, ni à minimiser la souffrance des victimes et de leurs familles. Au contraire, cela revient à reconnaître que **la peine de mort affecte simultanément de nombreuses vies** et peut s'apparenter à de la torture ou à d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants, compte tenu des souffrances psychologiques et physiques graves causées par une détention prolongée dans le couloir de la mort.

La campagne invite les membres et les partenaires à **parler des (et avec les) personnes affectées** par la peine de mort et à mettre en lumière leurs expériences vécues, tout en reconnaissant les facteurs structurels, sociaux et individuels qui ont pu contribuer à leur conflit avec la loi, par exemple la pauvreté, la discrimination, les traumatismes, les problèmes de santé mentale ou les expériences de violence basée sur le genre, qui touchent de manière disproportionnée les populations vulnérables.



Témoigner pour la vie



Au cœur de cette campagne se trouve la reconnaissance du fait que **les personnes directement concernées ne sont pas de simples sources de témoignages, mais des acteurs stratégiques** qui façonnent les priorités, les messages et les méthodes de plaidoyer.

Le **storytelling** constitue donc un outil de plaidoyer essentiel, car il reprend le pouvoir narratif à des systèmes qui, historiquement, ont parlé des personnes concernées sans les écouter. En mettant l'accent sur les expériences vécues, il met en lumière des réalités souvent absentes des débats politiques : la vie dans le couloir de la mort, les conséquences d'une incarcération prolongée et les inégalités structurelles qui façonnent les systèmes de peine capitale.



Ralph Wright,
ancien policier et militaire,
 survivant du couloir de la mort,
 membre du Conseil d'administration
 de Witness to Innocence.

“

Avant, je n'étais ni pour ni contre la peine de mort car cela ne me préoccupait pas vraiment. Même en tant que policier, je ne m'intéressais ni ne me souciais de ce qu'il arrivait aux personnes que j'arrêtais. [Avoir survécu au couloir de la mort] m'a ouvert les yeux. **Il y a tant de choses que nous ignorons à propos de ce processus.** Maintenant que je constate qu'il existe **tant de failles qui doivent être corrigées**, cela m'a appris que je dois être plus proactif pour contribuer à faire aboutir certains de ces changements.

Aperçu de la peine de mort

Le mouvement mondial en faveur de l'abolition de la peine de mort continue de gagner du terrain : 144 États sont abolitionnistes en droit ou en pratique. Pourtant, l'année 2025 a été marquée par une augmentation spectaculaire de 78 % des exécutions, avec 2 707 cas recensés[1]. Dans plusieurs pays, des personnes continuent d'être condamnées à mort et exécutées, souvent sans se soucier des préjudices profonds et durables infligés aux condamnés à mort, à leurs familles, aux familles des victimes, aux avocat.e.s, aux juges et au personnel pénitentiaire.



113

États ont **aboli la peine de mort** pour tous les crimes.



9

États ont aboli la peine de mort pour les **crimes de droit commun**



23

États sont **abolitionnistes** dans la **pratique**



54

États sont « **réactionnistes** ».

25 508

personnes étaient dans le couloir de la mort, dont environ 5% de femmes.

2 707

personnes ont été exécutées en 2025 (un record dans le monde depuis 1981)

2 334

personnes condamnées à mort



+78%

exécutions dans le monde

[1] Amnesty International, Rapport mondial, Condamnations à mort et exécutions 2025, mai 2026.

Situations préoccupantes



93%

des exécutions recensées à l'échelle mondiale ont eu lieu en Iran (80 %) et en Arabie saoudite (13 %).



Près de la moitié de toutes les exécutions connues (46 %) concernaient des infractions liées à la drogue, recensées dans cinq pays : la Chine, l'Iran, le Koweït, l'Arabie saoudite et Singapour.



L'Arabie saoudite a atteint un total de 2 000 exécutions depuis 2015, parmi lesquelles figuraient des personnes mineures, des femmes et 42 % de ressortissant.e.s étranger.e.s[2].



Le Burkina Faso a présenté un projet de loi visant à rétablir la peine de mort pour les crimes de « haute trahison », de « terrorisme » et d'« espionnage ».



Israël a adopté une loi sur la peine de mort pour les terroristes qui expose de manière discriminatoire les Palestinien.ne.s à être traduit.e.s devant des tribunaux militaires et condamné.e.s à mort.



Les Maldives ont étendu le recours à la peine capitale aux infractions liées à la drogue, tandis que le gouvernement a annoncé son intention de rédiger un projet de loi visant à faciliter l'application de la peine de mort, malgré le moratoire en vigueur dans le pays depuis 1954[3].

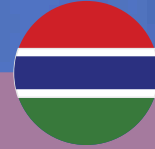
[2] ESOHR, Déclaration commune : « L'Arabie saoudite dépasse les 2 000 exécutions sous le règne du roi Salmane », 20 avril 2026.

[3] Human Rights Watch, « Maldives : retirer le projet de loi sur la peine de mort », 16 avril 2026.

Confirmation de la tendance abolitionniste



Le Viêt-Nam a aboli la peine de mort pour le trafic de drogue et sept autres crimes.



La Gambie a aboli la peine de mort pour meurtre et d'autres infractions.



Le Liban a introduit un projet de loi visant à abolir la peine de mort.



Le Nigéria a introduit un projet de loi visant à abolir la peine de mort.



La Cour constitutionnelle du Kirghizistan a jugé inconstitutionnelles les tentatives visant à réintroduire la peine de mort.



La gouverneure de l'Alabama, aux États-Unis, Kay Ivey, a accordé la première grâce à une personne noire et la deuxième dans cet État depuis 1976.

[1] Amnesty International, Rapport mondial, Condamnations à mort et exécutions 2025, mai 2026.

En savoir plus

Découvrez tout ce qu'il faut savoir sur la Journée mondiale contre la peine de mort sur <https://worldcoalition.org/worldday>, notamment : l'affiche de la Journée mondiale ; le kit de mobilisation ; le recueil de témoignages ; et le dernier rapport de la Journée mondiale.

La Coalition mondiale contre la peine de mort est une alliance regroupant plus de 170 ONG, barreaux, collectivités locales et syndicats. La Coalition mondiale a pour but de renforcer la dimension internationale de la lutte contre la peine de mort. Son objectif ultime est d'obtenir l'abolition universelle de la peine de mort. La Coalition mondiale donne une dimension mondiale aux actions parfois isolées menées par ses membres sur le terrain. Elle complète leurs initiatives, tout en respectant constamment leur indépendance.



www.worldcoalition.org
World Coalition Against the Death Penalty
Mundo M, 47, avenue Pasteur, 93100 Montreuil, France
E-mail : contact@worldcoalition.org
Tel : +33 1 80 87 70 43